

Initiative 129 pour des lieux publics sans fumée
Dr Michel STAROBINSKI
Membre du groupement des oncologues genevois de l'AMG (www.groq.ch)

Dix thèses médicales à propos de l'initiative 129

1. L'initiative est **médicalement fondée**. Les risques de cancer consécutifs à l'exposition involontaire à la fumée sont bien démontrés, de même que les autres conséquences, notamment respiratoires, ORL, pédiatriques et cardiologiques.
2. L'initiative se veut **protective**. La demande d'être protégé de manière efficace des effets nocifs de la cigarette est légitime. Il n'y a pas de volonté **prescriptive**. Il ne s'agit pas d'imposer l'arrêt du tabac de manière déguisée. La diminution de la consommation de cigarettes, même si elle est hautement souhaitable, n'est ni le but des initiants ni la motivation de notre soutien.
3. Notre soutien n'est pas le fer de lance de mesures visant à légiférer de manière coercitive sur d'autres risques pour la santé (malbouffe, sédentarité) qui ne mettent en péril que le seul individu qui les adopte. **L'autonomie des individus nous est chère**. Celle-ci implique la capacité de choisir son mode de vie, son médecin, ses traitements. Nous récusons l'accusation d'hygiénisme.
4. Nous comprenons la liberté au sens de la déclaration de 1789 : « **La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui** ». A ce titre, beaucoup d'activités sont limitées dans notre société dans la visée d'un bien commun: l'usage d'arme à feu, les nuisances sonores, la vitesse sur les routes, la consommation d'alcool au volant, les couloirs aériens etc. La loi réglemente les activités polluantes en général (eau, air) dans un but de préservation de la vie. On ne voit pas pourquoi l'air des espaces publics clos en serait excepté.
5. La **liberté économique** n'est pas plus menacée par l'initiative que par les mesures de contrôle de l'hygiène alimentaire des restaurants. S'agissant d'une mesure égale pour tous les lieux publics, elle n'introduit pas de déséquilibre dans la concurrence et ne favorise pas les établissements en fonction de leur architecture ou de leur capacité économique. L'ouverture de restaurants est soumise à des normes contraignantes qui valent pour d'autres professions (dont la nôtre) au service de la collectivité. Celle-ci peut raisonnablement exiger le respect de la santé des employés et des clients.
6. **La légalité d'un produit n'implique pas sa consommation par tous et partout**. Les médicaments en sont le meilleur exemple.

7. La nature toxique de la cigarette (10.000 morts par an en Suisse) exclut à nos yeux que la collectivité facilite son usage ou qu'elle engage des dépenses supplémentaires pour sa consommation. La construction de fumoirs, de par les investissements nécessaires et la surveillance qu'ils imposeraient, nous semble une mauvaise solution. Au demeurant ils sont inefficaces.
8. La nicotine est une substance engendrant une dépendance profonde, savamment manipulée par les fabricants de cigarettes. Cette dépendance abolit largement la liberté de l'individu devant l'objet de son désir. La violence des débats actuels est un des symptômes du caractère passionnel de la relation au produit. La satisfaction d'un manque nous paraît devoir céder le pas devant une exigence rationnelle. Elle rend illusoire l'espoir d'un accommodement « poli ». Il suffit d'un fumeur pour polluer un espace clos.
9. Le projet de loi du Conseil National est, en l'état, inefficace. Les modifications apportées à la proposition de la commission de la santé l'empêchent d'atteindre le but proposé. **Attendre encore quatre ans une loi fédérale inefficace est un leurre coûteux en vie et en souffrances.**
10. L'AMG est indépendante des autres groupes d'intérêt du secteur de la santé : industrie pharmaceutique, assurance, état. Notre soutien n'a comme seul but que de faire entendre la voix du bon sens médical. L'accusation de n'être intéressé que par les coûts de la santé est absurde. Ce ne sont pas les coûts qui nous préoccupent, mais leurs causes, à savoir la maladie et la souffrance. La médecine a certes fait de grands progrès récemment, mais **la prévention de maladies toujours largement incurables et fréquentes reste notre meilleur espoir.**



07.02.2008